

Ministère de la culture et de la communication
A l'attention de Françoise Nyssen
Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75 001 Paris

Paris, le 11 juin 2018

objet : Préavis de grève reconductible à partir du 19 juin 2018

Madame la Ministre,

Le secrétaire général du ministère de la Culture a annoncé aux organisations syndicales le 25 mai dernier le projet de déconcentration des actes de gestion. Ce projet n'est pas acceptable. Il est déjà tout ficelé par votre administration sans avoir fait l'objet d'un quelconque débat. En outre, il porte atteinte au Statut général et à la gestion des corps de fonctionnaires du Ministère de la Culture et à leur pérennité, à la carrière des personnels, à leur mobilité et leur expertise. Il nuit à l'administration centrale dans son rôle d'expertise en matière de ressources humaines et de politique d'égalité de traitement.

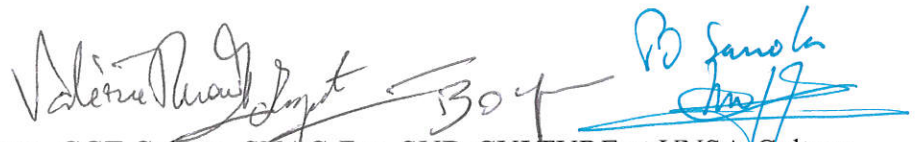
En conséquence, le présent courrier vaut **préavis de grève pour le mardi 19 juin 2018 et reconductible le 20 juin** ainsi que pour les nuitées en aval et en amont de cette journée, pour l'ensemble des personnels, de droit privé comme de droit public, du Ministère de la Culture.

Nous exigeons pour le bon fonctionnement du service public culturel et les carrières des personnels :

- l'égalité de traitement, dans le respect des règles statutaires, comme fondement de la politique ministérielle des ressources humaines (dans le domaine des carrières, des parcours professionnels, des indemnités, de l'action sociale, médical, etc...) ;
- le renforcement de la place et du rôle du service des ressources humaines du Ministère dans la réalisation des actes de gestion de la carrière des personnels titulaires (du concours au départ en retraite), le retrait du projet de déconcentration des actes de gestion tel qu'il a été communiqué sous le nom de « gestion directe » et le renforcement de la politique ministériel de l'emploi.

Comme le prévoit la loi, nous restons à votre disposition pour l'ouverture de négociations dans le cadre de ce préavis.

Nous vous prions d'agréer, madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Pour les organisations CFTC-Culture, CGT-Culture, SNAC-Fsu, SUD-CULTURE et UNSA-Culture,



copie au secrétaire général du ministère